

L'écriture inclusive, les femmes au cœur de la langue

À lui seul, l'énoncé donnerait presque froid dans le dos : « Le masculin l'emporte sur le féminin ». Une règle que tous les écoliers francophones ont un jour eu à apprendre. Certains et certaines ont peut-être été interpellés/ées. Le maître ou la maîtresse a peut-être laissé échapper un commentaire sur cette injustice grammaticale. Mais en attendant, pour avoir de bonnes notes en dictée, il fallait bien intégrer – et appliquer – cette règle de l'accord de l'adjectif qualificatif.

Réparer une injustice séculaire

Seulement pour certains linguistes et féministes, la pilule ne passait pas. D'ailleurs le débat n'est pas nouveau : voilà près de 40 ans que les pays francophones s'interrogent sur les moyens d'inclure davantage les femmes dans la langue française. Et si l'on se penche un peu sur l'histoire, cette lutte prend tout son sens.

Jusqu'au 17^e siècle, on féminisait les noms de métiers et appliquait la règle de proximité (qui consiste à accorder le genre et le nombre de l'adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie).

Mais en 1675, un certain Dominique Bouhours, prêtre jésuite et homme de lettres membre de l'Académie française, avance que « lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte ». Un siècle plus tard, en 1767, c'est au tour du grammairien Nicolas Beauzée d'affirmer que « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ». C'est ainsi que la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin s'est très simplement imposée au 18^e siècle. Et que ces inégalités se sont enracinées dans notre langue jusqu'à aujourd'hui.

Une francophonie à plusieurs vitesses

Dès les années 80-90, parfois même avant, tous les pays de la francophonie s'intéressent à la féminisation lexicale et syntaxique et commencent à encourager ces pratiques.

En France, en Belgique et en Suisse, des guides de rédaction et de communication non sexiste sont rédigés, et leur emploi devient l'usage pour les documents administratifs. Mais c'est surtout au Québec que la féminisation linguistique se développe le plus, et le plus tôt ! Dès 1979, l'Office québécois de la langue française promeut l'emploi des formes féminines, puis la féminisation des textes.

L'écriture inclusive: une évidence pour les uns, une complexité inutile pour les autres

Malgré tout, le débat est perpétuellement relancé. Et, des trois grands principes de l'écriture inclusive, tous ne font pas consensus.

Rétablir les formes féminines des noms de métiers : évidemment!

Privilégier les termes neutres, par exemple « droits humains » plutôt que « droits de l'homme » : cela va de soi ! (Après tout, on dit bien « human rights » en anglais, et « derechos humanos » en espagnol.)

Mais... faire usage du point médian ?

Aussi appelé « point milieu », ce signe typographique permet d'inclure les formes féminine et masculine d'un même terme. Ainsi, pour parler des agriculteurs et agricultrices, on écrira : « agriculteur·rice·s ». Les adjectifs s'accordent selon ce même procédé.

Accusée de fragmenter les mots, d'alourdir le texte et de gêner la lecture, cette dernière recommandation divise. Or ses défenseurs comme ses détracteurs avancent des arguments convaincants, et aucune des deux parties ne semble prête à reculer.

Par exemple, l'écriture inclusive est jugée tout bonnement « incompréhensible », « indéchiffrable » par la Fédération des aveugles de France, tandis qu'Éliane Viennot, professeure de littérature française de la Renaissance, tente de dépassionner le débat : « C'est un système d'abréviations qui a été trouvé pour donner une égale visibilité aux hommes et aux femmes dans la langue écrite, pour qu'ils pèsent autant les uns que les autres ». Comment s'opposer à une requête aussi légitime ?

La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un long chemin dont chaque génération parcourt un petit bout. Dans ce combat, les mots que l'on emploie ont incontestablement un rôle à jouer. Mais une langue parfaitement épïcène – c'est-à-dire neutre du point de vue du genre – parviendra-t-elle à protéger les femmes des abus qu'elles osent enfin dénoncer en ce moment ?

Quoi qu'il en soit, comme pour tout débat sur la langue, c'est l'usage qui aura le dernier mot.

Épïcène

L'adjectif *épïcène* se dit d'un mot qui a la même forme au masculin et au féminin. Ce peut être un nom (enfant, artiste), un adjectif (habile, agréable) ou un pronom (nous, on).

Par extension, une rédaction épïcène prône une écriture qui veille à représenter les hommes et les femmes de manière équilibrée.